

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2024-10-248

3 octobre 2024

Désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations, Audit et finances et de la présidence de la commission Audit et finances

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du Conseil d'administration, notamment son article 6,

Vu le Règlement intérieur des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances de France compétences, notamment leur article 2.1,

Vu la délibération n° 2022-01-002 du Conseil d'administration de France compétences du 27 janvier 2022, portant désignation des Présidents des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Vu la délibération du 2022-02-004 du Conseil d'administration de France compétences du 17 février 2022 portant désignation modificative des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Vu la délibération n°2022-09-207 du Conseil d'administration de France compétences du 29 septembre 2022 portant désignation modificative du Président de la commission Evaluation et des membres des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Vu la délibération du 2022-10-395 du Conseil d'administration de France compétences du 27 octobre 2022 portant désignation modificative des membres de la commission Audit et finances,

Vu la délibération du 2023-02-04 du Conseil d'administration de France compétences du 2 février 2023 portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation et Recommandations,

Vu la délibération du 2023-05-122 du Conseil d'administration de France compétences du 25 mai 2023 portant désignation modificative des membres des commissions Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération du 2023-06-128 du Conseil d'administration de France compétences du 29 juin 2023 portant désignation modificative des membres de la commission Evaluation,

Vu la délibération 2023-10-343 du Conseil d'administration de France compétences du portant désignation modificative des membres des commissions Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2024-04-06 du Conseil d'administration de France compétences du 4 avril 2024 portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation et Audit et finances,

Après en avoir délibéré le 3 octobre 2024,

Décide :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Article 1

Est désigné membre de la commission Evaluation :

- **Membre titulaire :**

- Monsieur Sébastien BEGEY, DGESCO, en lieu et place de Madame Brigitte TROCME.
- Madame Stéphanie FAVREAU, DGESIP, en lieu et place de Madame Christine BRUNIAUX.

- **Membre suppléant :**

- Madame Laurence LECHAT, DGESCO, en lieu et place de Monsieur Sébastien BEGEY.

Article 2

Est désigné membre de la commission Recommandations :

- **Membre titulaire :**

- Madame Laurence LECHAT, DGESCO, en lieu et place de Sébastien BEGEY.
- Madame Emilie DENOS, DGESIP, en lieu et place de Madame Christine BRUNIAUX.

Article 3

Est désigné membre de la commission Audit et finances :

- **Membre titulaire :**

- Madame Valérie DEBORD, Conseils régionaux, en lieu et place de Madame Marie-Dominique AESCHLIMANN.

- **Membre suppléant :**

- Monsieur Mathias HEERS, Direction du budget, en lieu et place de Madame Laura DAMBLEMONT.

Est désigné Co-présidente de la commission Audit et finances :

- Madame Valérie DEBORD, Conseils régionaux, en lieu et place de Madame Marie-Dominique AESCHLIMANN.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Article 4

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Courbevoie

Le 3 octobre 2024

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration

